



Déclaration FSU – CDEN du 18 novembre 2021

Pour ce CDEN bilan de l'année écoulée mais aussi des 4 années précédentes ainsi que programmatique d'une future mandature espérée par ce gouvernement, l'absence de réaction du Ministre de l'Education Nationale à la une et au dossier du Figaro Magazine du 12 novembre dernier est hautement symbolique. Qu'un magazine, dans une inversion perverse des valeurs, accuse les personnels de l'Education Nationale qui défendent les valeurs de la République - antiracisme et lutte contre toutes les discriminations- d'endoctrinement, les traite sur la base de témoignages anonymes de, je cite, "militants woke, communautaristes et indigénistes" est extrêmement grave.

Que le ministre de tutelle estime inutile de défendre les personnels ainsi insultés l'est bien plus encore. Il est vrai que le 20 octobre dernier, il s'était fait lui-même l'apologue d'une conception extrêmement problématique des valeurs de la République, pétri d'obsessions wokistes, séparatistes ou islamogauchistes. Que penser d'un pays qui en arrive là? Il ne s'agit plus seulement de masquer un mauvais bilan mais d'attaquer les fondements de la démocratie. La FSU, elle, ne lâchera rien dans sa lutte contre les discriminations, les inégalités et pour les valeurs démocratiques.

L'année scolaire écoulée s'est déroulée dans des conditions de travail dégradées sous une pandémie qui n'est toujours pas terminée et dont les effets néfastes sur les élèves les plus fragiles ne cessent de se confirmer. Plus que jamais, les besoins sont importants. Malgré cela, le ministre Jean-Michel Blanquer continue de supprimer des postes et tente de masquer la réalité avec de la communication qui frôle la manipulation: dernier exemple en date, la mise en avant de l'enseignement du latin et du grec alors que sa réforme du lycée l'a pratiquement fait disparaître.

Pour le second degré, même une pandémie n'aura pas réussi à infléchir la politique éducative menée par le Ministre. Le bilan est net : en 4 ans, Jean-Michel Blanquer aura supprimé 7490 postes dans le secondaire pendant que les effectifs ont augmenté de plus de 63 000 élèves. Et comme si cela ne suffisait pas, il compte encore en supprimer pour la prochaine rentrée puisque 490 suppressions d'emplois sont une nouvelle fois programmées pour la rentrée 2022. L'académie de Lille n'a pas été épargnée, elle a d'ailleurs le triste record d'être en tête du nombre de suppressions de postes chaque année. Depuis 2017, ce sont 585 postes qui ont été supprimés dans le secondaire dont 339 dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais pendant que les effectifs augmentaient. Et comme si cela ne suffisait pas 75 millions d'euros sont à nouveau rendus sur le budget 2021, ce qui fait 675 millions rendus depuis 4 ans ! Pour le Pas-de-Calais, la hausse de 326 élèves (segpa comprises) depuis 2018 s'est traduite par une baisse de moyens de 660,2 h. Alors que les effectifs collège hors segpa ont augmenté de 526 élèves, c'est l'équivalent de 55 postes et demi qui a disparu et c'est l'éducation prioritaire dans son ensemble qui fait les frais de cette politique avec un taux d'encadrement qui y a baissé deux fois plus que dans les collèges ordinaires.

L'EPS, entre bilan ministériel catastrophique et crise sanitaire, nécessite une véritable ambition loin des gesticulations autour des jeux 2024: 4 heures d'EPS durant la scolarité, un plan de rattrapage en natation avec abondement des DGH, une augmentation de la subvention de l'État pour le sport scolaire, la libération de la plage horaire du mercredi après-midi dans tous les établissements, l'anticipation d'une probable dégradation de la situation sanitaire pour garantir l'accès de tous les élèves aux installations sportives extra-muros, couverts et non-couverts et permettre les sorties en compétition sans oublier un plan de rattrapage des postes aux concours et un programme de constructions de gymnases et piscines éco-responsables...

Enfin, nous dénonçons une nouvelle fois les conditions de l'inclusion systématique et sans concertation dans bon nombre de collèges des 6e pré-orientés en SEGPA, à l'opposé de l'esprit de la circulaire de 2015. Prendre à ceux qui en ont le plus besoin, en Education Prioritaire comme en Segpa, c'est certainement défendre les valeurs de la République selon le Ministre.

Quant à l'orientation et d'affectation des élèves de Troisième, les procédures sont désormais informatisées.

Les professeurs principaux, CPE, Psy-ÉN et personnels administratifs qui fournissaient auparavant un intense travail dans les procédures d'orientation, doivent dorénavant doubler d'attention quant aux vœux émis par les familles, sachant qu'ils peuvent être modifiés à tout instant. Comme nous l'avons déjà pointé, cette informatisation des procédures s'avère également complexe pour les familles les plus éloignées de l'informatique et de la langue française, d'autant plus que les informations sur toutes les formations scolaires ou en apprentissage, publiques comme privées, sont présentées sur la plateforme de façon non hiérarchisée.

A cela s'ajoutent les réformes du bac général et de la voie professionnelle rendant peu lisible l'offre de formation pour nombre de familles. Sur ce point, le transfert des missions des DRONISEP à la Région n'a pas aidé les élèves puisque la revue « post-3ème » a été distribuée par la Région HDF beaucoup trop tardivement et qui plus est truffée d'erreurs ! Sur certains bassins, cela a été aggravé par des informations fausses de la part de CFA. Ainsi, au-delà des difficultés liées au contexte sanitaire (absence d'immersions, peu de journées portes ouvertes en présentiel, etc.), les familles peuvent être rendues responsables d'éventuels problèmes d'affectation, ce qui est à l'opposé du sens du service public.

Pour le 1er degré, nous demandons que la baisse démographique annoncée permette de diminuer les effectifs dans toutes les classes, de prendre en compte la présence de classes à niveaux multiples dans les opérations de carte scolaire et que le corps des postes « sans classe » puisse être renforcé afin de garantir une meilleure prise en compte des élèves en situation de handicap avec la création de postes d'AESH, de PsyEN, de RASED, une meilleure formation initiale et continue des enseignants et la création de postes de formateurs.trices généralistes et spécialisé.es, mais également une amélioration du remplacement pour faire en sorte qu'aucune classe ne se retrouve sans enseignant.

De plus, La loi Rihlac, instaurant un statut hiérarchique aux directeurs et directrices ne répond en rien aux besoins de la direction d'école. Ce n'est pas étonnant, la profession ayant largement rejeté l'idée d'un statut hiérarchique lors de la consultation ministérielle en 2019.

Pour finir, nous souhaiterions attirer votre attention sur le fait que les 108h ne sont pas extensibles à l'infini. Les annonces concernant les évaluations et du temps que cela prendrait aux équipes ne peuvent que nous interpeller.

Par ailleurs, la FSU s'étonne des modalités de la formation "laïcité" à venir. Si l'objet de ces formations peut être intéressant en lui-même, nous ne pouvons que contester la méthode et le choix du calendrier : alors que de nombreux collègues ont dû se mobiliser dans les salles des professeurs l'année dernière, au moment de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, pour obtenir un moment d'échanges avant de prendre les élèves, ce qui ne leur a pas toujours été accordé, c'est une formation imposée, en dehors du temps de travail dans le second degré qui est programmée aujourd'hui ! Quel mépris pour les collègues...et pour le sujet ! Dans le 1er degré, sachant que les animations pédagogiques et les constellations ont débuté et que les heures restant dans les 108h sont dédiés à l'APC et au travail en équipe, sur quel temps cela est-il prévu ? Quoi qu'il en soit, la FSU rappelle que les enseignants du 1er degré n'ont à effectuer que leur 18h de formation et que rien ne les oblige à dépasser cette obligation réglementaire de service. Sur le fond, la FSU sera vigilante et s'opposera à toute instrumentalisation.